

Pratiques en cas de chaleur extrême au camp

Notre priorité première consiste en la santé et la sécurité de nos campeurs. Dans l'éventualité d'un avertissement de chaleur extrême, les pratiques suivantes seront adoptées par tous nos programmes de camp (le Camp Otonabee et les camps de jour de quartier).

- Le programme sera adapté de façon à mettre l'accent sur des activités nécessitant une faible dépense d'énergie et/ou de nature aquatique – p. ex. des jeux calmes à l'ombre, de l'artisanat, du théâtre et de la natation.
- La fréquence des périodes quotidiennes de natation et d'activités aquatiques pour tous les campeurs et les membres du personnel sera accrue.
- Les moniteurs veilleront à ce que tous les campeurs boivent de l'eau régulièrement (pour demeurer hydratés), appliquent de la crème solaire, limitent leur exposition au soleil et participent à des activités nécessitant peu d'énergie.
- Tous les membres du personnel du camp vérifieront la condition des campeurs – pour déceler tout signe de coup de soleil, de coup de chaleur ou de déshydratation. Le cas échéant, ils administreront les premiers soins aux enfants affectés et aviseront leurs parents/tuteurs.
- Les membres du personnel travailleront avec nos partenaires externes (p. ex. la compagnie d'autobus, les écuries, etc.) afin d'assurer que nos pratiques en cas de chaleur extrême sont uniformes.
- Lorsque Santé publique Ottawa émettra un avertissement, le YMCA transmettra cette information à tous ses sites de camp. Les jours où nous recevrons un avertissement de chaleur extrême (Humidex de 40 ou plus pendant deux journées consécutives) ou de chaleur accablante (Humidex de 45 ou plus ou facteurs conjoncturels), tous nos sites de camp seront encouragés à tenir des activités intérieures pour leurs campeurs.

Si un campeur devient malade en raison de la chaleur, nous l'amènerons à un endroit frais afin qu'il puisse récupérer sous la supervision d'un membre de notre personnel, et nous téléphonerons à ses parents/tuteurs. Si un campeur devient malade en raison de la chaleur à son retour à la maison, nous demandons aux parents d'informer le camp de son absence et de sa condition.

Nous respectons la décision des parents de garder leur enfant à la maison ou de le retirer d'un programme en raison en cas de chaleur extrême. Il nous fera plaisir d'organiser, de concert avec eux, une autre expérience de camp (s'il y a des places disponibles). Veuillez noter, toutefois, que les politiques de remboursement du Y demeureront en vigueur.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer directement avec le bureau des camps au (613) 832-1234, ou avec le site de votre camp de jour régional. Nous avons hâte de passer un été rempli de plaisir avec votre enfant.

Merci d'avoir choisi le YMCA comme fournisseur d'activités de camp.

Le personnel des camps YMCA

day.camps@ymcaottawa.ca

613 832-1234

ymcaottawa.ca